



DECLARATION LIMINAIRE CSAL FS DU 26/06/25

Monsieur le président,

Depuis quelques années, le ministère de l'Économie et des finances s'est doté d'un observatoire interne. Il suffirait pourtant d'écouter un peu les représentants des personnels pour savoir que ça va mal, très mal.

Mais l'administration accorde peu de crédit aux organisations syndicales et préfère s'appuyer sur un institut de sondage. Ce dernier a l'avantage de ne s'intéresser ni aux responsabilités de l'administration, ni aux revendications syndicales qui pourraient apporter des solutions...

Mais même bien présentés, les chiffres ne sont pas bons. Dans la synthèse de l'observatoire concernant la DGFIP, malgré tous les efforts de communication positive, il est impossible de cacher l'ampleur du malaise et de la défiance. Si la DGFIP se console en soulignant que ces chiffres sont en baisse, ce sont encore 45 % des agents qui se disent désabusés et 26 % inquiets en 2024.

À l'inverse, seulement 18 % des agents se disent motivés et 7 % confiants. Au fil des questions, le constat se répète, seulement 19 % sont optimistes sur leur avenir à la DGFIP.

Pourquoi la DGFIP va-t-elle si mal ?

L'observatoire interne montre le malaise, mais ne va guère au fond des choses. En 2023, une étude qualitative menée auprès d'un échantillon réduit, mais diversifié (selon les métiers, les catégories, l'âge et les structures) sondait en profondeur l'état d'esprit des agents. Il en ressortait nombre de constats accablants :

- Unanimité sur les dégâts causés par les suppressions d'emplois.

- Alourdissement constant de la charge de travail, obligation d'en faire toujours plus avec toujours moins de moyens et d'agents.
- Épuisement et frustration face au sentiment de ne plus pouvoir assurer la qualité du service rendu.
- Perte de repères suites aux multiples réorganisations.
- Sentiment d'instabilité et de désorganisation par l'accumulation de changements, tous prioritaires.
- Perte de confiance dans l'employeur DGFIP, pilotage déconnecté du terrain et de la technicité des métiers.
- Manque de reconnaissance...

Il est à souligner que ces réflexions émanaient autant de cadres et cadres supérieurs (A et A+) que d'agents de catégories B et C. Malheureusement, la DGFIP n'apporte pas de réponse à ce malaise, poursuivant au contraire les réformes délétères, qui mettent à mal les collectifs de travail et détériore les conditions de travail des agents.

Dans ce climat plus que favorable au développement des risques psychosociaux, la santé des agents est dépendante d'un bon niveau de protection sociale. Notre Sécurité sociale, acquise au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, est financée par les cotisations sociales qui sont une partie du salaire mis en commun et dont les travailleurs décident collectivement de ce qu'ils souhaitent en faire pour l'intérêt général.

C'est pourquoi la CGT a toujours défendu le 100 % Sécu depuis sa création, à laquelle elle a activement participé au sein du Conseil National de la Résistance.

Mais depuis 1946, sous la pression des chantres du libéralisme non régulé qui veulent en finir de cet héritage social et protecteur, les attaques visant à affaiblir la Sécu sont incessantes. C'est tout un pan du secteur de la santé qui est désormais soumis au marché. Les remboursements se multiplient et le reste à charge pour les assurés explose...

Dans ce contexte, un accord sur la Protection sociale complémentaire (PSC) a été signé à Bercy en juin 2024. Ce régime deviendra obligatoire pour tous les agents au 1er janvier 2026. À l'issue de l'appel d'offres initié par Bercy, les organisations syndicales ont été informées du choix de l'opérateur par le

ministère le 22 mai 2025, qui a décidé d'écarter la mutuelle historique des agents, la MGEFI, pour lui préférer... une start-up !

Et pas n'importe laquelle : ALAN, une entreprise privée à but lucratif et spéculatif, choisie unilatéralement pour assurer la couverture santé de plus de 134 000 agents actifs, 84 000 ayants droit et 156 000 retraités.

La Fédération CGT des Finances s'oppose fermement à ce choix inacceptable !

Ce n'est pas un simple changement de prestataire. C'est un nouveau coup de boutoir contre la logique de solidarité, contre l'économie sociale et solidaire non-lucrative, contre la maîtrise publique de notre système de santé. C'est un choix idéologique, un choix politique, au service du capital et de la « start-up nation » voulue par Emmanuel Macron. C'est une stratégie délibérée dite du « cheval de Troie » pour faire rentrer l'assurantiel dans la protection sociale des fonctionnaires, prendre le contrôle sur des dizaines de milliards d'euros qui échappent encore aujourd'hui à leur appétit de profits immédiats. L'objectif est clairement de liquider la place des mutuelles de la Fonction Publique, basées sur les solidarités familiales et inter-générationnelles, afin d'ouvrir ce marché à la spéculation.